

INFORMATIONS IMPORTANTES

Les inscriptions doivent obligatoirement être envoyées par mail, l'adresse de chaque inscrit étant nécessaire pour l'expédition du support.

Les places étant limitées, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de réception. Les inscriptions seront alors définitives et la finance d'inscription sera due.

Les participants qui souhaitent prendre des notes lors du séminaire sont invités à prendre leurs dispositions.

Adresse mail pour inscription :
bfrsa@netplus.ch

**La finance d'inscription s'élève à
CHF 120.00.**

**La confirmation de participation avec
la facture y relative
vous sera adressée par mail
ainsi que le lien
pour le support du séminaire.**

Experts fiscaux diplômés en Valais

Adeline BAYS

Fidag SA, Crans

Daniel BELLWALD

Biner Wirz & Bellwald, Visp

Pierre-Alain BORGEAUD

BFR SA, Sierre

Yves CHABBEY

Crédit Suisse AG, Sion

André DEVANTHERY

Fidag SA, Martigny

Yves DUMOULIN

BFR SA, Sierre

Daniel EMERY

Fidag SA, Crans

Christian FLOREY

Fidag SA, Sion

Stefan GEHRIG

Gehrig Steuerberatung GmbH, Visp

Rachel GENOUD

PwC SA, Sion

Laurent GILLIOZ

Fidag SA, Sion

Gérald JORDAN

Fiduciaire Jordan & Tornay, Martigny

Victor KÄMPFEN

Invista SA, Sierre

Céline KUONEN

FIDUCIAIRE AMETYS SA, Sion

Jacques MARIETHOZ

Fiduciaire Loewensberg SA, Aigle

Dominique MORAND

OBERSON ABELS SA, Sion

Dominique PAPILLOUD

Cabinet Fiscal et Financier
« Roux & Associés » SA, Sion

Cyril PORTIER

Python & Peter Avocats, Lausanne

Laetitia PRAVATO

Fidag SA, Sion

Paul-André ROUX

Cabinet Fiscal et Financier
« Roux & Associés » SA, Sion

Stéphane SAUTHIER

Validus Reinsurance (Switzerland), Zurich

Louis TORNAY

Swiss Tax Services SA, Verbier

Laurent TSCHOPP

Fiscalité et Conseils SA, Sion



SEMINAIRE FISCAL

Fiscalité des gains immobiliers

La jurisprudence récente

L'actualité fiscale

Mercredi 28 novembre 2018

de 17h30 à 19h30

En collaboration avec



Pro-Economy.vs

BUT ET CONCEPTION DU SEMINAIRE

Fiscalité des gains immobiliers

Très simple au premier abord, l'imposition des gains immobiliers se révèle complexe et formelle lorsque l'on y regarde de plus près.

Les particularités de cet impôt, qui est l'un des derniers relevant uniquement de la compétence des cantons, vous seront présentées et illustrées sur la base de cas concrets.

* * *

La jurisprudence récente

Pour le praticien, l'accès à la jurisprudence, respectivement le temps nécessaire pour la traiter fait parfois défaut.

L'analyse des différents arrêts permet cependant de déceler l'évolution des tribunaux et d'anticiper ainsi certains de nos conseils fiscaux.

Quelques arrêts récents de la jurisprudence qui auront généré ou non des éventuels changements de pratique du Service Cantonal des Contributions seront développés.

* * *

L'actualité fiscale

Depuis plusieurs années, nous avons choisi de conclure chaque séminaire en rappelant aux participants les thèmes d'actualité en matière fiscale. Après le rejet en février 2017 de la troisième réforme de l'imposition des entreprises, le projet fiscal 17 est en cours.

Nous ferons le point sur l'avancement de ce projet ainsi que sur l'actualité fiscale en général.

S U J E T S

Fiscalité des gains immobiliers

M. Jean-Luc Maechler
Responsable G.I., successions et donations
Service cantonal des contributions

&

M. Laurent Tschopp
Expert fiscal diplômé

La jurisprudence récente

M. Yanick Dubuis
Juriste
Service cantonal des contributions

L'actualité fiscale

Me Dominique Morand
Avocat et Expert fiscal diplômé

LIEU, DATE, HEURE

Aula François Xavier BAGNOUD
Ecole d'ingénieurs
1950 SION

Mercredi 28 novembre 2018

de 17 h. 30 à 19 h. 30

SEMINAIRE DU 28.11.2018

Fiscalité des gains immobiliers

* * *

La jurisprudence récente

* * *

L'actualité fiscale

Participants :

1. Nom, Prénom _____

Société _____

Adresse _____

Localité _____

MAIL _____
(indispensable)

2. Nom, Prénom _____

Société _____

Adresse _____

Localité _____

MAIL _____
(indispensable)

Téléphone _____

Date, Signature _____